

## Robespierre ou l'impossible filiation

Claude Mazauric

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/2162>

DOI : [10.4000/ahrf.2162](https://doi.org/10.4000/ahrf.2162)

ISSN : 1952-403X

### Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

### Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2005

Pagination : 155-159

ISSN : 0003-4436

### Référence électronique

Claude Mazauric, « Robespierre ou l'impossible filiation », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 339 | janvier-mars 2005, mis en ligne le 24 avril 2006, consulté le 21 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/2162> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ahrf.2162>

---

Ce document a été généré automatiquement le 21 septembre 2020.

Tous droits réservés

---

# Robespierre ou l'impossible filiation

Claude Mazauric

---

## RÉFÉRENCE

Jean Artarit, *Robespierre ou l'impossible filiation*, Paris, La Table ronde, 2003, 543 p., ISBN 2-7103-2526-8, 29 e ; Laurent DINGLI, *Robespierre*, Paris, Flammarion, Col. « Grandes biographies », 2004, 606 p., ISBN 2-08-068199-0, 25 e.

- 1 Voici deux volumineuses biographies de Maximilien Robespierre parues l'une après l'autre à peu de temps d'intervalle, mais que l'on hésite pourtant à présenter ensemble dans la même chronique parce que la seconde, nettement plus savante, veut très visiblement se différencier de la première. On lit en effet dans la note 1 259 (p. 601) du second ouvrage, sous la plume de Laurent Dingli, le propos suivant relatif à l'autre ouvrage paru quelques mois avant le sien : « L'ouvrage du psychanalyste Jean Artarit représente, selon nous, tout ce qu'il ne faut pas faire en psycho-histoire. C'est un fatras théorique qui mélange des données propres à la psychose avec des éléments caractéristiques de névroses mentales, sans oublier les élucubrations sur la symbolique de l'oiseau-pénis au XVIII<sup>e</sup> siècle ». Le fait que Robespierre ait écrit « L'Anguilette » au lieu de « Lantillette » dans une brochure électorale évoquerait son envie de « raser le pénis ». Le reste est à l'avenant.
- 2 Malgré tout, si, tout en désirant se tenir éloigné de la tentation d'amalgamer les deux ouvrages dans un tout indifférencié, nous n'hésitons pas à les associer dans la même chronique, c'est que l'un comme l'autre procèdent d'un jugement assez voisin sur l'homme Robespierre et sur ce que l'on désignera (sous réserve d'analyses plus circonstanciées) comme sa politique : l'homme, un fanatique en puissance que l'événement porte au faite du pouvoir d'État, sa politique, la mise en œuvre cynique sur fond de paranoïa d'une idéologie de mort qui se camoufle derrière un discours justificateur, ici, « l'illusion » de « la revendication égalitaire » (Artarit), là, la soumission à la prétendue « toute puissance messianique » de l'homme (Dingli). Autre point commun qui découle du préjugé précédent : le détour téléologique qui consiste à

chaque instant à juger du présent et du passé par ce que l'on croit savoir de ce qui deviendra le futur de ce passé-présent dont l'historien, à la différence des acteurs, possède la clef. Ainsi, Jean Artarit comme Laurent Dingli suivent pas à pas la « vie » de Maximilien Robespierre de sa naissance à sa mort ; mais l'un comme l'autre analysent le sens des actes et des discours de Robespierre non en fonction de la configuration qui rend compte de l'essentiel de leur intentionnalité ou de leur forme, mais en conséquence des jugements qu'ils portent sur ce qui est advenu par la suite. Ainsi en va-t-il à propos de la question de la guerre ou de la paix, du respect dû à la Constitution, de l'insurrection du 10 Août, de la religion civile, de la justification de la Terreur, etc. Si Robespierre n'avait achevé sa brève existence comme « terroriste » puis comme « criminel et martyr », Laurent Dingli n'aurait évidemment rien pu dire sur le contenu du discours ou des ambitions politiques de l'avocat d'Arras, devenu député aux États généraux de 1789 ! Si Maximilien Robespierre n'avait fini par incarner la « haine » (chapitre XVI) puis entrepris d'établir le « règne de la mort » (chapitre XVIII), quel sens cela aurait-il eu de s'interroger sur « l'adolescence permanente » (chapitre IV) ou la « recherche du double » (chapitre IX) chez ce « collégien bien étrange » (chapitre III) dont l'inconscient évidemment chargé se dévoilera plus tard comme l'affirme Jean Artarit ? Ici, nous naviguons en plein dans les brumes de « l'illusion biographique » quand on cherche à donner cohérence au destin historique d'un être humain singularisé, non dans la recherche des interactions entre déterminations sociologiques ou culturelles et activité réflexive du sujet, mais dans le déploiement d'un individu ramené au récit qu'on fait de lui et dont la fin, c'est-à-dire la mort, ce moment fictionnel par excellence, éclairerait, en lui donnant un sens métaphysique, toute l'existence antérieure. Avec ces deux livres, nous nous situons aux antipodes de l'histoire comme intelligence discursive et argumentée d'un passé reconstruit et pensé.

- 3 Enfin, il me faut encore préciser que les lecteurs avertis des *A.H.R.F.*, à la lecture de ces deux ouvrages, n'apprendront pas grand-chose de factuel qu'il ne sachent déjà dans la mesure où l'un autant que l'autre de leurs auteurs, avec des bonheurs différents, ne font que brasser les cartes d'un savoir composite très largement constitué dont l'essentiel provient désormais de l'usage, ici clairement affiché, des *Œuvres de Maximilien Robespierre* dont pourtant (je le remarque en passant) aucun des deux auteurs ne signale la réédition en 2000 chez Phénix Éditions par les soins de la Société des études robespierristes !
- 4 Négligeant pratiquement toutes les approches antérieures peu ou prou inspirées de la psychanalyse, la « biographie psychanalytique » de Jean Artarit m'a paru d'une affligeante superficialité. Non parce que son auteur serait psychanalyste plutôt qu'historien, nous n'avons pas ici ce genre de petitesse, mais en raison de la prétention d'un auteur qui, disposant de si peu de matériaux utilisables comme tel fut le cas pour la biographie de Luther proposée autrefois par Erik Erikson, n'hésite pas à compenser le manque par l'envolée spéculative. De quelles sources valables disposait en effet l'auteur pour affirmer à propos de la « disparition » de François Robespierre, le père de Maximilien, que : « la disparition de son père ne correspondait-elle pas à son souhait ? Sa mère ne serait-elle pas morte parce qu'il l'aurait voulue à lui seul et débarrassée de son époux ? une sorte de cercle infernal dont il ne pourra jamais sortir : c'est évidemment l'origine des conduites autopunitives, dont il donnera tant d'exemples durant toute son existence, tout en donnant l'impression d'être dénué de tout sentiment de culpabilité immédiate » (p. 31) ? En quoi la plaidoirie de 1789 (« Mémoire pour Dupond ») si visiblement empreinte d'idées puisées dans le *Contrat social* ou

inspirées par la lecture récente des *Confessions*, conduit-elle à l'étalage de la « problématique personnelle » de l'avocat (p. 89) ? Que sait-on du prétendu « flou » de l'« identité sexuelle » de Robespierre que l'on ne pourrait dire de tout un chacun, ou de « l'ambiguïté des relations qu'il pouvait nouer avec les hommes, comme avec les femmes d'ailleurs » (p. 107) : pourquoi pas avec les anges ? Entre Camille Desmoulins et Maximilien quelle « histoire d'amour » (p. 143) ? La difficile mais stratégique bataille de mai 1793, qui impose des choix auxquels tous les Conventionnels sont confrontés, porte les acteurs tantôt au découragement, tantôt à l'exaltation. Les témoignages en sont multiples. Cela autorise-t-il à écrire que Robespierre « ne voyait dans l'avenir que catastrophes » (p. 245) ? Se référant à Lacan, l'auteur voit dans le célèbre discours du 5 nivôse an II « une remarquable double opération de déni et de projection aboutissant à un retournement de position spectaculaire. Danton, stigmatisé comme représentant le *modérantisme*, se voyait, bien que connu pour sa vigueur près des femmes, identifié à l'*impuissance*, impuissance que Robespierre se déniait à lui-même, en se donnant pour l'exemple de la *modération*, c'est-à-dire de la *chasteté* », etc. (p. 297 ; les italiques sont de l'auteur). Selon l'auteur, ce discours fonde « la dictature de Robespierre », annonce le « règne de la mort », prépare la fin qui est exemplaire et qui vient donc comme un moyen d'échapper « à l'angoisse d'être souillé par le voisinage des hommes pervers que l'on peut tout à fait entendre comme une crainte obsédante du passage à l'acte homosexuel avant l'affirmation de l'existence de la vie éternelle et l'extraordinaire annonce de sa mort » (p. 395). Faut-il multiplier exemples et citations ? En réalité, derrière cette avalanche gratuite de commentaires de pure spéculation (mais après tout, pourquoi pas ?), se lit plus prosaïquement un parti-pris idéologique parfaitement limpide et explicite : « Il serait tentant [écrit Jean Artarit au début du chapitre VII : « L'illusion trouve un avenir ou l'imaginaire devient réalité »] de revenir sur les événements historiques qui, en France, ont précédé 1789, mais tel n'est pas notre propos [...] Il nous suffira de nous référer au texte magistral de François Furet, où ce dernier met en lumière le ressort fondamental de "l'idée révolutionnaire par excellence : la revendication égalitaire" [...] Ce déferlement de la prise de conscience de tout un peuple (et pas seulement les bourgeois), accédant à des *contenus psychiques* si longtemps refoulés, trouve chez Robespierre une illustration caricaturale » (p. 109). De quoi il ressort que la névrose est révolutionnaire et toute révolution un passage névrotique... On peut douter que les protecteurs des mânes de feu François Furet trouvent satisfaction à voir leur mentor ainsi associé à un tel attelage, mais ce ne sera certes pas au signataire de ces lignes d'en juger !

- 5 La « grande biographie » de Laurent Dingli est heureusement d'une autre envergure. D'abord, elle affiche un souci d'érudition apparemment sans failles et qui impressionnera le lecteur. Si quelques auteurs, comme Roger Barny (pourtant faussement accusé, à la note 557 d'avoir commis « un énorme contre-sens [sic] » à propos des rapports de Robespierre avec les Lumières), sont oubliés dans la proliférante bibliographie qui clôt l'ouvrage, il faut souligner que les principaux auteurs sont connus, cités, évoqués. Mieux encore, les « sources » manuscrites et imprimées consultées, même lorsqu'elles ont fait l'objet de publications savantes comme les *Actes du Comité de salut public*, sont quelquefois données pour avoir été travaillées dans les fonds originaux des Archives nationales et, le cas échéant, départementales, ou encore de la « Bibliothèque nationale-Tolbiac » (*sic*). Cependant, sur les 1 251 notes infrapaginales regroupées *in fine*, on est loin de retrouver mention des pièces originales repérées dans les cartons et dossiers des fonds identifiés dans le relevé général : les a-t-

on utilisées ? Au surplus, en quoi les papiers de la Série F15 129 (moyens et secours pour treize départements) ont-ils à voir avec une biographie de Maximilien Robespierre qui ne consacre que d'infimes développements, tout à fait marginaux, à cette question ? Énumérer des listes d'imprimés qui ont déjà fait l'objet d'une exploitation systématique dans les *Œuvres de Maximilien Robespierre* ou dans les *Archives parlementaires* (non citées), ou dont on peut trouver copie et citation dans la réimpression du *Moniteur*, à quoi cela peut-il servir sinon à taper dans l'œil du lecteur que cette profusion laissera coi ? On n'hésitera pas ici à parler d'érudition-alibi, destinée à couvrir d'une parure de scientificité imparable, un essai volumineux dont la finalité principale est de montrer en la figure de Robespierre « l'accouplement » de « l'immonde du réel » avec le « sublime de l'idée » comme il est écrit dès l'*incipit* du livre. Certes, en 1781 « Robespierre n'a rien d'un révolutionnaire exalté » (p. 25), mais il le deviendra en raison de l'ambiguïté de sa situation familiale qui ne lui laisse qu'une alternative « la haine ou la fuite » (p. 37) : va pour l'action publique qui sera le lieu d'un « rachat » (p. 47). Mais, de manière téléologique, l'ouvrage présente le « futur conventionnel » [sic, p. 61] comme animé d'un sentiment de frustration qui le pousse dès 1789 à vouloir sortir d'Arras : ainsi s'ouvre le chemin d'une carrière politique de représentant, carrière favorisée grâce au soutien du « sieur Delemotte, dit Lantillette, un pauvre savetier analphabète qui ne cesse de maugréer contre le magistrat d'Arras » (p. 79). On sait que Robespierre rédigea le cahier de doléances des cordonniers-savetiers d'Arras dont l'A.R.B.R. a retrouvé et publié l'original, mais son contenu n'occupe pas cinq lignes du livre (p. 81) pas plus que ne fera l'objet de la moindre interrogation la *Dédicace aux mânes de Jean-Jacques Rousseau* qui suscita de profitables débats lors du Colloque d'Arras en 1992 qui est mentionné dans la bibliographie... Enfin passons.

- 6 Comme Sieyès dans *Qu'est-ce que le Tiers-État ?*, Robespierre se fera très vite l'homme de « l'exclusion » : « Le noble pour Sieyès ou Robespierre, le Juif pour les nazis, le patron et le koulak pour les Soviétiques, l'intellectuel pour Pol-Pot et Mao, tous les grands idéalistes ont eu leur repoussoir collectif, leurs éléments impurs à éliminer. Dans ces schémas d'essence millénariste, on reproche souvent à l'ennemi d'être l'élu » (p. 89). « Taciturne et solitaire » (p. 96), Robespierre ne voit de moyen pour sortir de sa médiocrité que dans la répétition de son propos et dans la dénonciation des complots : ainsi, à propos du mandement de l'évêque de Tréguier, il « appelle à la haine » (p. 115) tout comme quand il attaque Barnave sur la question de la reconnaissance des droits civils pour les hommes de couleur (p. 140). Cette haine est évidemment naturelle puisque « la Révolution vue par Robespierre et ses émules est avant tout celle du puritanisme » (p. 147) et que « le puritain d'Arras », quand il en appelle au peuple après la fuite du roi, n'a pas d'autre but que d'empêcher la « réconciliation » des Français (p. 157). Je note cependant que plus bas encore que Robespierre dans l'échelle de l'estime, se trouve Jean-Pierre Brissot : « écrivain raté, mesmérisme dilettante, journaliste médiocre » (p. 207). En le prenant pour cible sur la question de la guerre, Robespierre se fait encore plus dangereux ; si le 18 décembre 1791, aux Jacobins, il s'oppose à la guerre, « ce n'est pas le pacifisme qu'annonce le discours de l'Incorruptible, mais la Terreur » : voilà qui est nouveau ! Ici, le téléologique rebondit sur la téléologie : la Terreur terminale est inscrite dans tout ce qui est advenu depuis les origines de la Révolution, mais surtout au moment du procès du roi suivi de l'assassinat bien opportun de Lepeletier quand la mort de ce dernier permettra de faire du patriote « la victime » (p. 317) justifiant ainsi par avance la violence d'État qui suivra, cette Terreur dont Robespierre se fera à la fois l'inventeur et le grand prêtre comme chez Michelet.

L'analyse des idées sociales de Robespierre (et de Rousseau par la même occasion) est expédiée sans détour, mais accompagnée de commentaires à tout va : « Si Robespierre ne se désintéresse nullement de l'égalité des fortunes ou de la redistribution des terres, il accorde toutefois une nette priorité à l'égalité politique [...] La pauvreté est vertueuse et la richesse criminogène » ; ce qui s'interprète ainsi : « À l'instar du communisme contemporain, la richesse est considérée comme le résultat d'une spoliation. Ce présupposé dogmatique, qu'il soit religieux ou laïque, peut être la conséquence d'une dépossession vécue ou fantasmée dans la petite enfance et amèrement ressentie par l'individu qui la déplace sur le plan collectif. Qu'un tel système très archaïque sur le plan psychique, puisse jouer un rôle majeur dans l'évolution des civilisations est une autre question sur laquelle nous reviendrons » (p. 347)... on n'y reviendra pas !

- 7 De lecture aisée et souvent plaisante, la biographie de Laurent Dingli s'enrichit souvent de descriptions bienvenues, par exemple quand se trouve évoquée la manière dont la presse de « droite » voit Maximilien Robespierre, son talent oratoire, son inépuisable persévérance, sa rhétorique implacable (pp. 180-182) ou bien à propos de l'origine psychologique et idéologique de l'amitié de Camille et de Maximilien. Mais aussi que d'esbrouffe ! L'auteur a évidemment bien senti la nécessité de restituer le contexte pour éclairer l'évolution des positions politiques de son personnage, mais au-delà du foisonnement de détail, n'apparaissent dans ce contexte chronologiquement déployé, aucune configuration d'étape, ni enjeux, ni forces réelles, ni détermination d'ensemble, pas plus s'agissant de la politique extérieure ou de la guerre (p. 206) que lorsqu'il est question du poids des organisations politiques (le rôle des sociétés politiques et des clubs si fortement mis en valeur par les recherches récentes est quasiment ignoré : cf. pp. 468-500, tout comme dans la protubérante bibliographie). Le « contexte » n'est ici qu'un décor devant lequel s'agitent des acteurs fébriles et presque sans ressorts, réduits à des postures théâtrales, manière de faire qui conduit à confondre l'ordre de la représentation avec celui de la réalité. Par quoi, ramenée à n'être que ce spectre, la Révolution dont Robespierre est un acteur majeur cesse d'être autre chose qu'une mascarade cruelle et absurde, « régressive » (*sic*) par essence, dont le résultat est de « masquer la complexité du réel que l'on veut remplacer par un état infantile et archaïque » : voilà qui est pensé.
- 8 Portant appréciation des derniers moments de l'action politique de Robespierre, l'ouvrage puise ses appréciations chez tous ceux qui ont condamné l'action du principal protagoniste de l'État révolutionnaire de l'an II, thermidoriens de droite comme de gauche, modérés anciens et nouveaux, déchristianisateurs ou adeptes du renouveau de la foi puisque tous se retrouvent, en communion avec l'auteur, dans la condamnation d'un Robespierre « puritain », marqué qu'il était par « l'opposition rudimentaire entre l'expression des sens, éminemment criminogène, et leur rétention, par essence vertueuse » (p. 471). C'est ce puritanisme qui a conduit Robespierre à l'isolement, au rejet, puis à la « Belle Mort. Acte II » et enfin « du Panthéon à l'égout » (p. 495). Pour terminer l'ouvrage, intervient une petite comparaison qui, selon l'auteur, ne paraît pas « incongrue », avec la « personnalité d'Adolf Hitler », non pour marquer la radicale différence des contextes ou l'effet sans norme commune des politiques de l'un et de l'autre, mais pour remarquer la similitude de « leur discours de type paranoïaque » (p. 506) ; puis, rapide tour d'horizon de trois pages sur le thème du « bouc émissaire » (question déjà abordée avec le procès de Louis XVI, p. 222), sur celui de la « responsabilité des peuples » allemand et français dans la survenue de la « dictature ». Enfin, au-delà de tout cela, un seul problème que l'auteur n'hésite pas à nous dévoiler :

le « défi de la modernité » que la France n'osait aborder et qui génère « l'angoisse de la mort » dont l'une des dimensions incarnée par Robespierre est d'avoir « contribué fortement à nourrir l'idéologie de la guerre totale, promise à plus de succès au <sup>xx</sup>e siècle » (p. 504). Il y a cependant une responsabilité à l'origine de tout ce « désastre » : l'auteur n'hésite pas à la pointer d'un ton grave. Laquelle ? Celle de Louis XVI qui, par sa fuite en 1791, a conduit la Constituante à « l'échec » : « D'une certaine mesure, Louis XVI a fait Robespierre ». C'est avec cette conclusion prudhommesque (Ah, si l'histoire avait suivi un autre cours !) que s'achève la part historique de la biographie de Laurent Dingli. La part métaphysique, elle, inclut ce zeste de psychanalyse sans laquelle il ne saurait y avoir de bonne biographie : « Si Robespierre s'est servi du peuple français pour nourrir ses inquiétudes personnelles, le peuple français s'est servi de Robespierre en croyant calmer sa peur panique née de la disparition du père symbolique. Or le médecin appelé au chevet de la nation était en même temps son assassin ».

- 9 Ma conclusion, au terme de ces longs comptes rendus, est une : heureusement qu'existe, bientôt depuis cent ans, non une « société d'étude de Maximilien Robespierre », mais une « Société des études robespierristes » (reconnue d'utilité publique), sinon de quelle histoire unique serions-nous abreuvé(e)s ? Grâce (et gratitude) en soit rendue à la mémoire d'Albert Mathiez.